



Bail de location et parking

Par **zeineb72**, le **15/02/2018** à **15:28**

Bonjour,

J'ai signé un bail de logement comprenant le parking 1% patronat depuis 1988 avec l'office hlm.

Nous avons acheté une deuxième voiture et j'ai demandé un supplément pour une deuxième place payante. Ces derniers me l'ont accordé mais il m'ont donné qu'un seul passe pour accéder au parking. De plus, selon eux, ma première place de parking attribuée avec mon logement n'est plus en considération car l'office hlm n'attribue plus de place de parking avec le logement alors que mon contrat mentionne "logement +parking" (datant de 1988).

Je souhaite donc savoir si j'ai le droit de garder ma place de parking qui m'a été attribuée sur mon contrat de 1988 malgré cette nouvelle réforme.

En vous remerciant.

Par **zeineb72**, le **16/02/2018** à **06:34**

Bonjour, Je vous remercie d'avance pour votre réponse, cordialement Zeineb.

Par **morobar**, le **16/02/2018** à **11:12**

Bjr,

Attention à veiller, toutefois, à ne pas avoir signé entretemps un document d'accord, en 30 ans on peut ne plus se souvenir de tout.

Par **zeineb72**, le **16/02/2018** à **11:59**

Bonjour,Je vous assure que je n'est rien signé.cordialement Zeineb.